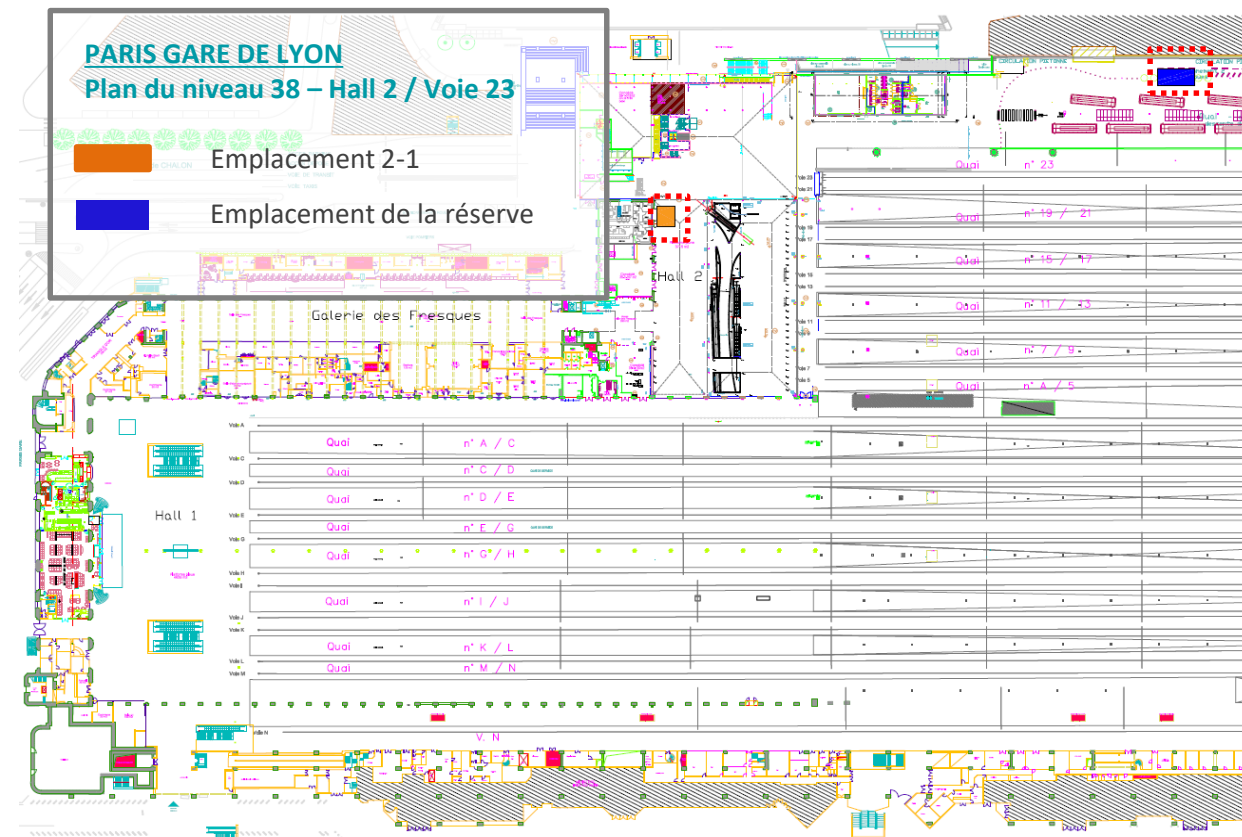
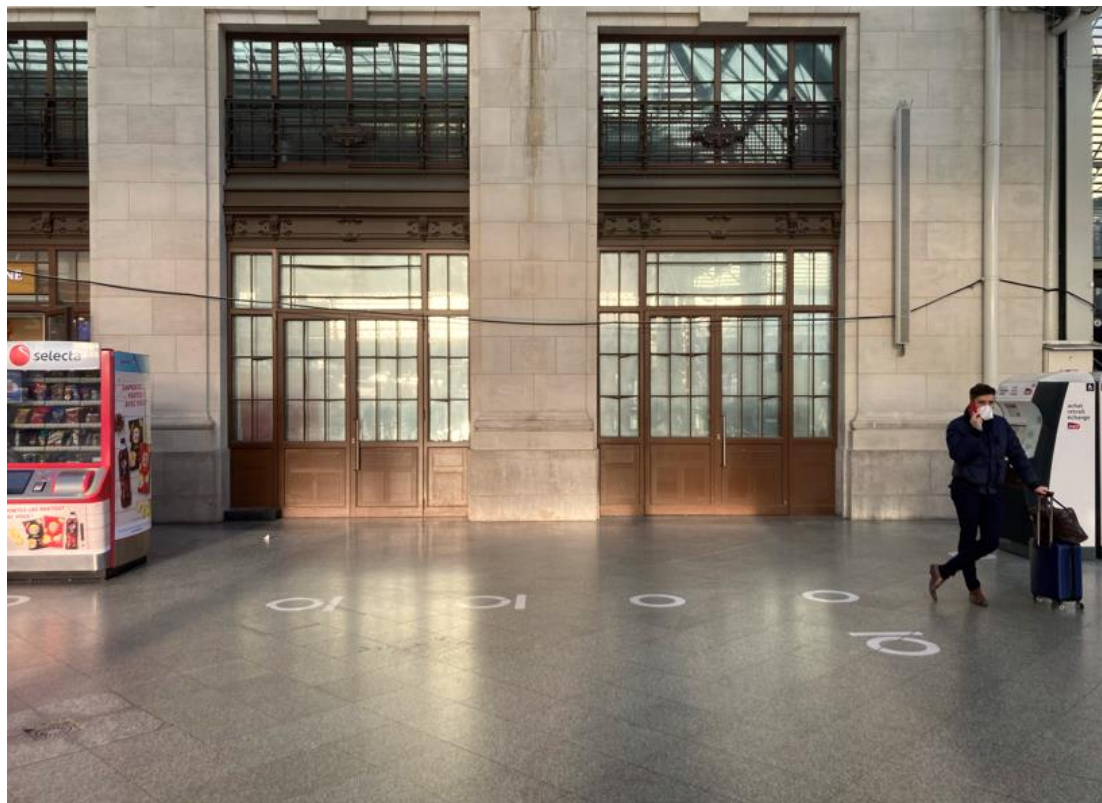


PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

EMPLACEMENT HALL 2-1 & RÉSERVE DÉPORTÉE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emplacement est situé dans le Hall 2 de la gare de Paris-Lyon, à proximité de la rampe principale, des ascenseurs et de la zone d'attente avec horaires des trains. Il est adossé au mur de la gare et entre deux batteries de distributeurs automatiques. Une réserve déportée est prévue avec l'emplacement.

Paris Gare de Lyon : une gare grandes lignes et banlieue en correspondance avec 2 lignes de Métro (Lignes 1 & 14) et 2 lignes de RER (A & D).



Au regard des contraintes d'exploitation de la gare et/ou d'éventuels impératifs du fait de la localisation de l'emplacement en gare, les principes énoncés dans la fiche emplacement sont susceptibles de précisions et/ou d'ajustements par SNCF. L'occupant s'engageant en tout état de cause à respecter strictement toutes prescriptions qui lui seraient faites par SNCF

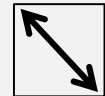
PARIS GARE DE LYON

ERP 1^{ère} catégorie type GA

EMPLACEMENT HALL 2-1

PARIS GARE DE LYON

PLAN DE L'EMPLACEMENT 2-1 : HALL 2



SURFACE

24 m²

ou **30 m²** File d'attente comprise
Voir plan ci-contre



CHARGE MAX

500 kg/m²



ALIMENTATION ELECTRIQUE

Type : **raccordement direct coffret avec passage câble sous trappe**
Prise : **Hypra 63 A Tri**
Section câble : **5G16mm²**



ALIMENTATION RESEAU

Câble Cfa : **non**
Wifi Gare : **oui**
4G à installer par l'enseigne



ALIMENTATION EAU

Arrivée d'eau : **NON**
Evacuation d'eau : **NON**



ALIMENTATION GAZ

Arrivée de Gaz : **non**

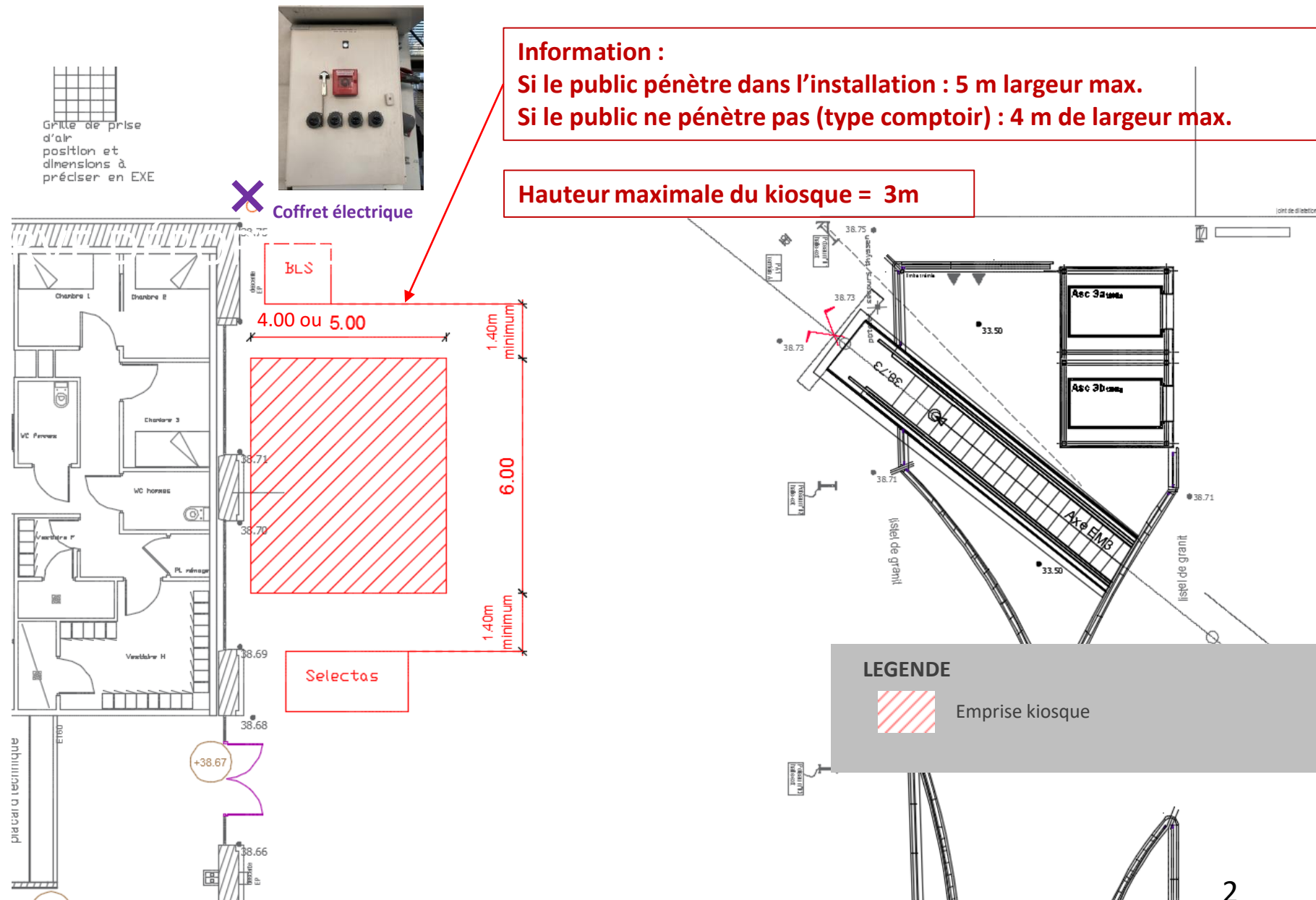


SECURITÉ INCENDIE

Tête de détection incendie : **par radio, à la charge de SNCF**

Extincteurs : **à fournir et à installer par l'enseigne**

La SNCF sera systématiquement consultée pour confirmer la faisabilité technique de l'opération.



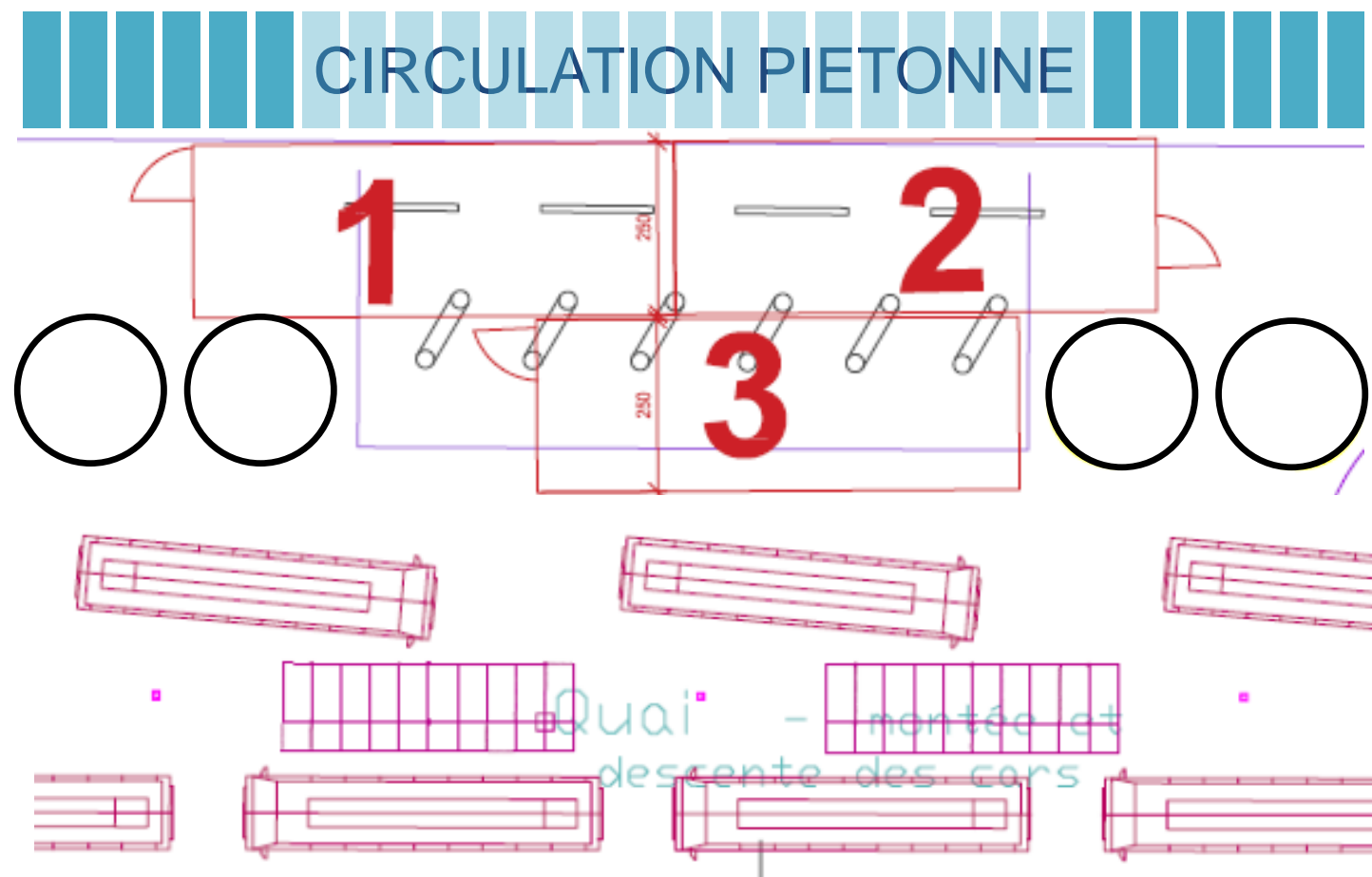
PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

EMPLACEMENT DE LA RÉSERVE

PARIS GARE DE LYON

PLAN DE LA RÉSERVE TYPE BUNGALOW : SUR PARKING SITUÉ LE LONG DE LA VOIE 23



Possibilité :

- Pose d'une rampe à l'extérieur du bungalow à la charge du concédé :
 - Tolérée,
 - Fixée ou rangée à l'intérieur après chaque utilisation,
 - N'empiétant pas sur la circulation piétonne ou sur la voie des bus



SURFACE

env. 13 m² (5.84*2,26m)

Dimensions intérieures
Réserve 1, 2 OU 3



CHARGE MAX

NC



ALIMENTATION ELECTRIQUE

Intensité : 32A



ALIMENTATION RESEAU

Câble Cfa : non
Wifi Gare : non



ALIMENTATION EAU

Arrivée d'eau : NON
Evacuation d'eau : NON



ALIMENTATION GAZ

Arrivée de Gaz : non



SECURITÉ INCENDIE

Extincteurs : à fournir et à installer par l'enseigne

La SNCF sera systématiquement consultée pour confirmer la faisabilité technique de l'opération.

PARIS GARE DE LYON

ERP cat. 1 type GA

EMPLACEMENT HALL 2-1 & EMPLACEMENT À USAGE DE RÉSERVE

INSTALLATION/DESINSTALLATION

Informations principales :

- L'occupant devra se soumettre aux règles de sécurité et de sûreté de la Gare
- Installation de **nuît** entre 23h et 5h
- Acheminement de matériel **de nuit** entre 23h et 5h, aucun véhicule thermique ne peut entrer dans les halls de la gare
- Travaux de jour dans zone balisée par une palissade dont l'emprise sera validée par la gare et respectée par l'enseigne.

EXPLOITATION

Informations principales :

- L'occupant pourra utiliser les sanitaires publics de la gare **à ses frais**
- L'occupant devra se soumettre aux règles de sécurité et de sûreté de la Gare
- L'occupant est **responsable de l'évacuation de la totalité de ses déchets** et de leur traitement suivant les normes en vigueur.
- Le gardiennage de la gare ne comprend pas les emprises commerciales (pas d'intervention dans les commerces, pas de surveillance des phases travaux...)
- Affichage **obligatoire** des horaires d'exploitation
- Livraison journalière **avant 8h**.

RAPPELS

- Puissance électrique <20 kW
- Pas de fourniture d'eau par SNCF > à la charge de l'enseigne

INFORMATIONS IMPORTANTES



Informations principales :

- Penser aux coupures d'urgence (1 coupure intérieure + 1 coupure extérieure + 1 coupure enseigne si nécessaire)
- Les extincteurs doivent être visibles et parfaitement accessibles (1 de CO₂ et 1 à eau)
- Prévoir **chemin de câbles adaptés** (selon configuration de l'emplacement)
- Eviter les zones non sécurisées (recoins, zone arrière de kiosque...)
- **Attention, si l'enseigne souhaite installer une terrasse :**
 - pas de mobilier autorisé en dehors de l'emplacement alloué, y compris kakémono et/ou élément publicitaire
 - la terrasse doit être non couverte, délimitée et rendue inaccessible en dehors des heures d'ouverture du point de vente.
 - Pour empêcher le renversement en cas de mouvement de foule, la bordure de la terrasse doit :
 - être suffisamment lestée ou rigide, minimum 1mètre de hauteur, ET avoir des éléments de compositions reliés entre eux.
 - OU être fixée sur un faux plancher, sans limite de hauteur.
 - tout mobilier (chaises, tables,...) doit être difficilement déplaçable; ou fixé sur un faux-plancher; ou rangé en zone inaccessible au public en dehors des heures d'ouverture du point de vente
- Aucun percement dans la dalle au sol de la gare n'est autorisé
- **Attention** si le projet prévoit de faire pénétrer le public dans l'enceinte du commerce, la totalité des parois devra être en matériaux M0 incombustible.
- **Détection Incendie** : système de D.I. (détection incendie) appartenant à la gare. Sera à installer par la gare, après le montage du kiosque, avant la mise en exploitation, et retiré avant le démontage > selon le planning transmis par le concédé.
- **Bureau de Contrôle** : à missionner pour vérification de la solidité, conformité, conformité électrique, accessibilité PMR (missions SEI + L + LP + HAND). Il devra fournir les RVRAT / RFCT / et attestation de solidité.
- **Besoins complémentaires** : de stockage /locaux de travail > doivent être prévus par l'enseigne dans l'emprise commerciale ou à l'extérieur des emprises SNCF.